

Le 18 Janvier 2022

Point presse

Objet : lancement de la campagne de recensement sur la Ville de Lanester

Le recensement de la population aura lieu du **20 janvier au 26 février 2022**. Cette étape, en partenariat avec l'INSEE, est majeure puisqu'elle permet, au-delà d'apprécier la dynamique démographique et l'attractivité de la Ville de Lanester, de déterminer la population municipale dont dépendent les dotations de l'Etat.

Depuis 2004, le recensement est partiel et s'effectue tous les ans pour les communes de plus de 10 000 habitants. Les habitations mobiles et les sans-abris sont aussi recensés cette année (tous les 5 ans).

La mission de recensement était assurée précédemment par la Direction générale et a été confiée cette année à la Direction Aménagement urbain qui gère déjà le RIL (Répertoire des Immeubles Localisés) qui contient l'ensemble des adresses des logements nécessaires au recensement.

4 agents recenseurs ont été recrutés pour mener à bien cette mission qui devrait permettre le recueil d'information auprès d'environ 550 adresses (1000 logements) : Mmes Bigoin Evelyne, Tannou Maureen, Boulanger Cynthia et M. Caplot Ryan.

Après 2 demi-journées de formation, mutualisées avec la ville d'Hennebont, les 5 et 12 janvier, les agents ont réalisé une tournée de reconnaissance afin de repérer les adresses qui leur ont été attribuées, d'identifier les éventuelles erreurs et d'informer les habitants concernés.

Les 17 et 18 janvier ont été dédiés à la mise sous pli des notices internet, nouveauté 2022, qui seront distribuées dans les boîtes aux lettres éligibles (où on peut faire un lien direct avec le logement) et ainsi favoriser des retours rapides et sans contact. La distribution se fera à partir du jeudi 20 janvier.

Rose Morellec

Adjointe à la l'aménagement urbain, mobilités et transitions